

STEPHANE CASANOVA
ZONE DE LOISIRS DE Kerdalidec
56360 LOCMARIA

A Mr Les Enqueteurs Publics

Objet : classification de la zone de loisirs de kerdalidec en <zone A>

Bonjour

Je vous ecris en tant que proprietaire depuis 1999 , d une parcelle dans la zone de loisirs de kerdalidec, cree a la demande de l etat,

Je me suis toujours conforme aux regles d urbanisme de la zone <eau courante;fosse septique autonome certifiee;chemin carrossable;electrification du terrain> donc plusieurs milliers d euros investis !! Les demandes d autorisation trisannuelles validees depuis 2002 sont a disposition

Le terrain est arbore,entretenu,permettant une biodiversite pour la flore et la faune,

J y passe environ 7 mois de l annee,amoureux de cette ile,Elle ne doit pas devenir la jouissance exclusive d une caste friquee,Il existe des solutions < zone PASTILLE,STECALE ,N1,Ni3 ,,,> Je compte sur vous pour que cette zone soit reconnue comme c est stipule dans le PADD ,

Il est impensable de demander aux citoyens de partir apres tant d investissemnt et d amour pour cette ile ,Faites en sorte que cette ZDL ne devienne pas une ZAD

Comptant sur votre comprehension,cordialement s casanova